



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi dix-sept février, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°11-2023-02-27

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, Mme Ludivine MOREAU, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Jean-Claude RETAUX, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Lucien LABASQUE, M. Bernard TASSART, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, M. Alain MACQUINGHEN, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Raymond LEJOSNE à M. Marc DEMOLLIENS
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM

Etaient remplacés :

M. André LELEU par M. Mathieu DELATTRE
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient absents :

M. Christophe GUCHE
M. Philippe DELBARRE
M. Philippe DEMOLLIENS

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	46
Excusés avec pouvoir à un titulaire	3
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	0
Absents	3
Nombre de votes	49

Délibération n°11-2023-02-27

Objet : avenant n°1 au CRTE

Préambule

Le Contrat de relance de transition écologique (CRTE) proposé par l'Etat aux collectivités a été créé pour engager la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique du territoire.

Un diagnostic a permis d'identifier les 8 axes stratégiques du CRTE qui sont :

- *Le développement économique*
- *Le développement durable*
- *Le Tourisme*
- *L'urbanisme – L'habitat*
- *L'aménagement – L'agriculture – La biodiversité*
- *L'eau*
- *Le PCAET*
- *Autres : les contractualisations/dispositif présents sur le territoire (Petite ville de demain, France Service, Territoire d'industries...)*

Tout un travail basé sur l'échange, le partenariat et la cohésion a été effectué depuis l'arrivée d'une chargée de Mission CRTE ; aujourd'hui le contrat de relance et de Transition Ecologique est prêt à être complété par un avenant.

En 2021 : Le contrat comprenait 66 fiches au total, 61 fiches projets et 5 fiches actions. 13 porteurs de projets sont identifiés, dont 11 communes, la CCDS et un syndicat des eaux.

En 2022 : Le contrat comprend 88 fiches projets, 37 fiches actions. 24 porteurs de projets identifiés, dont 21 communes, 2 syndicats des eaux et la CCDS.

La mise en place d'un avenant présente les avantages suivants :

- *Inscrire les nouveaux projets et nouveaux acteurs dans le CRTE,*
- *Ajouter un axe stratégique sur l'impact social des projets, ce qui rentre en cohérence avec le projet de territoire,*

Vu la circulaire n°6231 en date du 20 novembre 2020, relatif à l'élaboration des CRTE,

Vu la présentation en Conférence des Maires en date du 31 mars 2020,

Vu la délibération en date du conseil communautaire en date du 24 juin 2021 approuvant le portage du CRTE par la CCDS et autorisant le Président à signer le CRTE,

Vu la signature du CRTE en date du 08 septembre 2021 entre la CCDS et l'Etat,

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 du CRTE et tous les documents y afférents.

Fait et délibéré à Desvres, le 27 février 2023

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERÉ



Claude PRUDHOMME